

ET DU VOLONTAIRE. 7

*potestaté que situm est*, ce qui est en nous, ou dans nôtre Libre-arbitre, & en nôtre puissance, sçavoir quelque chose qui est dans l'Esprit, & qui n'est point sujet aux Maîtres extérieurs, ou, pour mē servir des termes d'Epictete, *qui ne peut aucunement être empêché, ἀνεξούσιον*, comme qui diroit *une pleine, & entiere puissance de faire quelque chose*. Les Latins, & principalement les Theologiens, luy donnent d'ordinaire le nom de *Libre-Arbitre*, & quelquefois de *Liberal-Arbitre*.

Sur quoy il est à remarquer I. que ce nom s'attribuë à la Raison, ou, ce qui est le même, à l'Entendement, en ce que la Raison est considérée comme un Arbitre assis entre deux Parties, ou comme un Juge qui examine, qui consulte, qui délibère, & qui enfin décide ou porte son jugement sur ce qu'il faut, ou ne faut pas faire dans une chose douteuse.

II. Que si-tôt que la Consultation, & la Délibération étant faites, la raison a jugé, élu, ou choisi une chose préférablement à l'autre, & qu'elle l'a crûe la meilleure, l'Appetition, ou la fonction de l'Appetit suit incontinent.

A 4

III.